Le Miroir Express



Fédération Québécoise des Municipalités (FMQ)

TRAVAUX DE RECHARGE DE LA PLAGE

Comme vous le savez, les berges de Tadoussac sont affectées depuis des années par l'érosion du pied de la falaise dans la partie nord de la baie de Tadoussac. Les infrastructures de protection de berge en place dans cette partie de la baie ont été endommagées à répétition lors d'épisodes de très hauts niveaux d'eau accompagnés de vagues.

Une intervention de protection de la berge de Tadoussac débutera le 27 septembre prochain dans sa partie en érosion sous la forme d'un projet-pilote de recharge de plage à l'aide de matériaux granulaires de façon à éviter que les dommages ne s'étendent aux différentes infrastructures municipales et privées qui se trouvent à proximité de la berge (maisons, rues, école, etc.). Les travaux sont situés à 300 mètres à l'est de la descente de bateau, et s'effectueront sur une longueur de 175 mètres (voir Figure 1 au verso). Dans le cadre de ces travaux, un chemin d'accès temporaire menant à la plage sera aménagé le 21 septembre. Une remise à l'état des lieux est prévue à la fin de travaux.

Comme les travaux envisagés se situent dans un parc marin et que la municipalité a le souci de préserver un patrimoine culturel et naturel exceptionnel, l'option retenue vise non seulement à assurer la sécurité des biens et des personnes, mais aussi à limiter les impacts sur les secteurs adjacents et sur les écosystèmes. À cet effet le projet pilote de recharge dans la baie de Tadoussac sera étudié par l' UQAR afin d'analyser les changements de la plage suite à l'intervention et surveiller le succès du projet. Nous tenons également à souligner la grande collaboration de nombreux partenaires et ministères dans ce projet qui ont tous travaillé de façon proactive pour nous permettre une réalisation des travaux cet automne.

Pour mieux comprendre le rôle de la recharge:

L'aspect esthétique de la plage au droit du projet-pilote sera modifié à la suite de la recharge. La plage actuelle est constituée principalement de sable et gravier d'un diamètre médian de 4 mm, alors que la recharge de plage sera constituée d'un mélange de sable, graviers et cailloux arrondis d'un diamètre moyen de 10 mm. Ce choix de matériel granulaire permet une meilleure résistance de la berge à l'érosion et une plus grande durée de vie utile de l'ouvrage. Au droit du projet-pilote, la plage sera rehaussée de 2 à 3 mètres (6 à 10 pieds) sur une largeur moyenne de 16 mètres (52 pieds), avec une pente raide à la limite de la recharge (pente 3H/1V).

Cependant, il est prévu que le matériau granulaire mis en place prendra progressivement sa pente d'équilibre (pente douce) et la crête aura une largeur d'environ 4 mètres lorsque la plage aura atteint un état d'équilibre. En effet, les premières tempêtes auront pour effet d'adoucir la pente laissée après la construction. Ce réajustement de la pente de la recharge n'est en aucun cas une « défaillance » du concept. Il s'agit d'un processus naturel qui permettra à la plage de progressivement s'ajuster aux contraintes hydrodynamiques de ce secteur.

(VOIR LA SUITE AU VERSO)



(SUITE)

D'ailleurs, une fois à l'équilibre, la nouvelle plage (recharge) aura sensiblement la même pente que la plage actuelle, ce qui permettra de préserver les usages récréotouristiques. Cette dernière sera par ailleurs beaucoup plus large, ce qui donnera encore plus d'espace pour ces usages. La plage rechargée aura des variations saisonnières similaires à celles des plages naturelles. Il se produira un phénomène de « granulo-classement naturel » en raison du brassage des sédiments par les vagues. Ces mouvements auront pour effet de faire remonter les sables à la surface, particulièrement lors des mois d'été, et de faire ressortir les sédiments grossiers à la suite des tempêtes à l'automne.

Le matériel de recharge de plage proviendra du banc du Lac des Cerises à Sacré-Cœur. Un volume de 14 000 mètres cubes est requis pour réaliser les travaux, soit environ 26 000 tonnes, qui transiteront sur le réseau routier de la municipalité, avant d'accéder au chantier par la rue du Bord de l'Eau. À partir du **27 septembre**, vous commencerez à voir apparaître le matériel de recharge de plage, et constaterez l'ampleur des travaux que nous avons la chance de voir financer, en grande partie, grâce à la participation financière du gouvernement du Québec, dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, financé par le fonds vert.

Figure 1 - Plan de localisation



DÉBUT DES TRAVAUX DE RECHARGE DE LA PLAGE LUNDI 27 SEPTEMBRE 2021